
Espace public/Espace privé : quelles nouvelles limites ?

(document de travail pour la réunion préparatoire du 27 septembre 2017)

Jean-Pierre Bureaux

Journée d'échanges du 16 (ou 23) novembre 2017

Son format sera celui d'une réunion ouverte à tous les publics concernés par les problématiques du partage de l'espace urbain construit selon ses usages publics, privés et semi-publics en particulier, et celles relatives aux limites de la sphère publique en général (adhérents de l'association « Citoyenneté Active Lorraine », étudiants, professeurs et professionnels impliqués, élus engagés, représentants de conseils de quartier, sociologues de terrain, animateurs sociaux ou gestionnaires d'équipements publics, etc.).

Un dossier des textes pertinents, d'ores et déjà disponibles sur le site de Citoyenneté Active Lorraine, sera préalablement remis aux inscrits à la journée, permettant ainsi de laisser tout le temps disponible aux échanges vivants et spontanés.

Cette journée se déroulera en lien avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (dans un de ses sites de substitution en raison des travaux en cours) le jeudi 16 (ou 23) novembre 2017, de 10h à 17heures.

Programme de la journée :

Après la présentation des activités de l'association Citoyenneté Active Lorraine par son président Gérard Toussaint,

la matinée sera consacrée à dégager les problématiques des usages publics et privés, voire semi-publics, de l'espace « urbain » construit dans une longue histoire de l'humanité et accueillant la société d'aujourd'hui, et pour en proposer des améliorations d'usages.

C'est-à-dire, par exemple :

Comment l'espace urbain peut-il **améliorer le lien social** ?

Comment **travailler à l'égalité de tous dans l'espace public, en particulier des femmes** ?

Comment **effacer les disparités** pouvant exister entre espaces urbain, périurbain et rural ?

Comment **l'espace privé du logement** individuel et collectif pourrait-il **mieux s'articuler aux espaces communs** ou semi-publics ?

Comment mieux considérer la **valeur des biens communs** (jardins participatifs...) ?

Où les **tensions des quartiers dits difficiles** trouvent-elles leurs sources ?...

Sur chacun de ces thèmes, et pour lancer les échanges, **différents praticiens proposeront leur expertise et témoigneront de leurs expériences** en présentant très brièvement leur point de vue, et en assurant la modération des échanges de la salle sur leur sujet.

Sont ainsi pressentis pour le moment:

Jean-Claude Vigato, architecte-enseignant honoraire (brève histoire de villes) ;

Stéphane Massé, avocat (limites juridiques public/privé dans l'espace urbain) ;

Thibaut Besozzi, sociologue, auteur de « se faire une place dans un centre commercial (déprise sociale, emprise spatiale et prises identitaires) » ;

Mallory Koenig, délégué du Préfet/Politique de la ville et des Territoires ruraux (place de la femme dans l'espace urbain et expertise d'usages, notamment...) ;

Johanna Henrion-Latché, universitaire (ville solidaire...) ;

Pascal Jacquemin, responsable politique à la Métropole du Grand-Nancy (usages solidaires de l'espace urbain et gestion/protection des biens communs...) ;

Valérie Bretagne, sociologue (la République dans la cité...) ;

Alain Mailfert, universitaire /chercheur (les violences sur l'espace public...) ;

Alain Trognon, psychologue (la question du bien commun urbain...) ;

Jacques Bergeret...(mais la liste des intervenants possibles reste ouverte à ce jour).

Les travaux de l'après-midi s'attacheront à interroger **les évolutions du périmètre de la sphère publique aujourd'hui**, car « **la frontière entre public et privé est une frontière de la démocratie** » *comme le démontrent avec pertinence Pierre France et Antoine Vauchez dans leur livre « Sphère publique, intérêts privés » paru récemment (Sciences Po/Les Presses).*

Quelles limites faut-il en effet fixer à la sphère publique ?

Jürgen Habermas a décrit, dès les années soixante « le processus au cours duquel le public...s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'Etat ».

L'usage des réseaux sociaux aujourd'hui confirme bien le propos et pose la question de la possibilité pour internet de créer un espace public mondial. Ou ne reste-t-il qu'une utopie économique maquillée en utopie politique (Paul Mathias) ?

L'espace public en général ne doit-il pas rester neutre ?

Car (comme l'écrit Cécile Chambraud dans *Le Monde*) « l'équilibre de la laïcité à la française ayant été chamboulé...les crispations engendrées ont poussé l'Etat à étendre son empire législatif et moral sur la sphère publique » !

Quelques spécialistes de ces sujets structureront alors les échanges spontanés des participants.

La journée sera ensuite clôturée par Gérard Toussaint, président de Citoyenneté Active Lorraine qui informera l'assistance des prochaines actions de l'association.